Une action coordonnÃ©e entre les ministÃ¨res de la Culture et de lâ€™IntÃ©rieur est prÃ©vue

Vers la Â«rÃ©cupÃ©rationÂ» de Riadh El Feth.
20-09-2008

Vers la Â«rÃ©cupÃ©rationÂ» de Riadh El Feth.

Par : Hassan Gherab. La Tribune. 20-09-2008

Bonne nouvelle. Riadh El Feth pourra redevenir le centre des arts et de la culture quâ€™il fut Ã lâ€™origine avant dâ€™Ãªtre dÃ©tournÃ© au bÃ©nÃ©fice du commerce dans son sens le plus mercantile, voire vÃ©nal. Cette bonne nouvelle est venue dans les dÃ©clarations de la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi, lors dâ€™une session de lâ€™AssemblÃ©e populaire nationale (APN), jeudi dernier, consacrÃ©e aux questions orales. La ministre a affirmÃ© que son dÃ©partement se prÃ©pare Ã rÃ©cupÃ©rer Riadh El Feth, en coordination avec le ministÃ¨re de lâ€™IntÃ©rieur, en vue de sa
rÃ©habilitation. Cette opÃ©ration sâ€™amorcera par la fermeture des boÃ®tes de nuit et cabarets qui ont dÃ©figurÃ© Riadh El Feth jusquâ€™Ã le transformer, Ã partir de minuit, en vÃ©ritable coupe-gorge oÃ¹ prostitution et alcool font bon mÃ©nage.
La ministre, rÃ©pondant Ã une question sur la transformation de Riadh El Feth en Â«lieu de dÃ©pravation Ã cause des restaurants qui se sont transformÃ©s en boÃ®tes de nuitÂ», a soulignÃ© que son dÃ©partement a dÃ©cidÃ© de mettre fin Ã cette situation. Mme Toumi prÃ©cisera que lâ€™action du ministÃ¨re sera menÃ©e envers et contre tous, particuliÃ¨rement les gestionnaires de ces lieux qui, bÃ©nÃ©ficiant dâ€™appuis et/ou de complicitÃ© au sein mÃªme de lâ€™administration, ont pu convertir des restaurants en boÃ®tes de nuit grÃ¢ce Ã Â«lâ€™autorisation dite â€œNumÃ©ro 4â€•Â». Ces appuis et complicitÃ©s ont fait des ravages dans ces lieux. Câ€™est ainsi que lâ€™on assistera Ã un vÃ©ritable crime avec la transformation du petit thÃ©Ã¢tre pour enfants en cabaret. On essayera dâ€™en faire autant avec le thÃ©Ã¢tre en plein air et tous les espaces susceptibles dâ€™Ãªtre exploitÃ©s comme lieux de dÃ©bauche, car câ€™est bien ce que sont devenus les cabarets en AlgÃ©rie. Il suffirait dâ€™un peu de place pour installer un bar, quelques tables, une piste de danse et des filles de joie pour attirer les consommateurs, et le tour est jouÃ©.
PrÃ©cisant que le dÃ©but de ce Â«dÃ©rapage remonte Ã 1997Â», Mme Toumi rappellera que le ministÃ¨re avait engagÃ© une procÃ©dure pour la fermeture de ces cabarets par arrÃªtÃ© ministÃ©riel mais ce dernier, a-t-elle ajoutÃ©, a Ã©tÃ© abrogÃ© par rÃ©fÃ©rÃ©, car les gestionnaires de ces boÃ®tes Â«disposaient dâ€™actes et dâ€™autorisationsÂ».
La ministre ajoutera que ce premier Ã©chec nâ€™a pas entamÃ© la volontÃ© du ministÃ¨re qui a promulguÃ© en juillet 2005, en coordination avec le ministÃ¨re de lâ€™IntÃ©rieur, un dÃ©cret exÃ©cutif dÃ©finissant les conditions dâ€™ouverture et dâ€™exploitation des Ã©tablissements de loisirs, y compris les boÃ®tes de nuit, notamment lâ€™article 26 qui exige le dÃ©pÃ´t rÃ©gulier dâ€™une nouvelle demande auprÃ¨s des services concernÃ©s avec lâ€™aval du ministÃ¨re de la Culture. IndÃ©niablement, lâ€™action coordonnÃ©e des ministÃ¨res de la Culture et de lâ€™IntÃ©rieur, lâ€™application du dÃ©cret et le coup de balai qui en rÃ©sulterait ne peuvent que redonner Ã Riadh El Feth un peu de son lustre. Car il faut bien plus pour que Riadh El Feth redevienne le centre des arts et de la culture rayonnant quâ€™on a voulu lors de son inauguration il y a prÃ¨s de vingt ans. Un petit tour, un simple regard montrera la ruine quâ€™est devenu le centre : les visiteurs venant du parking souterrain y accÃ¨dent toujours par lâ€™Ã©troit escalier de secours parce que les ascenseurs sont Ã lâ€™arrÃªt depuisâ€¦, des lampes grillÃ©es depuisâ€¦, des carreaux de marbre fÃªlÃ©s, les fontaines cassÃ©es, les jets dâ€™eau Ã lâ€™arrÃªt, les jardins Ã lâ€™abandon, les baies vitrÃ©es sales et, pour couronner le tout, aucun magasin ni cafÃ© ou fast-food ne respecte le minimum de bonne prÃ©sentation et de prestation. Les cahiers
des charges sont lettre morte Ã Riadh El Fethâ€¦ et il nâ€™y a pas quâ€™eux.

H. G.

Posté par : alger-culture, le September 20 2008 16:41:01